

---

# SIECLE

## Orientation

---

### **2020 - Fiche 5 - Suivre la procédure - Phase définitive**

**A destination des :**

Chefs d'établissement  
Utilisateurs ayant reçu une délégation de responsabilité  
Enseignants (Professeurs Principaux)

## 1 GÉNÉRALITÉS

Cette fonctionnalité est accessible depuis le portail ARENA en cliquant sur le lien "Suivre la procédure" de "Orientation".

Ce module est destiné à la saisie, pendant la phase définitive, des choix définitifs des familles, mais aussi, en réponse, des propositions du conseil de classe à la fin du troisième trimestre ou du second semestre.

Si le CSAIO n'a pas ouvert la phase définitive aux établissements, le message ci-dessous s'affiche :



**La saisie de la phase définitive n'est pas ouverte. Veuillez vous rapprocher des services académiques pour connaître les dates d'ouverture et de fermeture de ce service.**

*Figure 1 Message indiquant que la saisie n'est pas encore ouverte.*

## 2 REPORT DE LA SAISIE

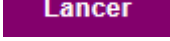
Cette fonctionnalité permet de reporter les saisies de la phase provisoire (intentions des familles et avis du conseil de classe) sur la phase définitive (choix définitifs des familles et propositions du conseil de classe). Ainsi, le travail en établissement est réduit.

La saisie n'est pas disponible tout au long de l'année. Elle est activée environ au mois de mai afin de s'assurer que les familles ont bien eu le temps de renseigner sur le Téléservice Orientation leurs choix définitifs. Quand la version ne permet pas l'utilisation de cette fonctionnalité, le message suivant est affiché :



**Le report des saisies sera disponible au cours du mois de mai. Une fois que vous aurez fermé le téléservice, vous pourrez reporter les saisies de la phase provisoire sur la phase définitive pour les élèves qui n'auront pas encore de choix définitifs.**

Le report des saisies s'effectue par palier ou pour l'ensemble des paliers d'orientation gérés par l'établissement. Le traitement de report des saisies est lancé par le chef d'établissement.

Pour lancer le traitement, il suffit de sélectionner le palier désiré puis de cliquer sur . Un message de confirmation s'affiche une fois le report effectué. **Si des saisies en phase définitive existent déjà pour un élève, elles ne sont pas écrasées.**



**Modifications effectuées avec succès le 19/03/2020 à 15:00:29.**

*Figure 2 Message de confirmation du report des saisies.*

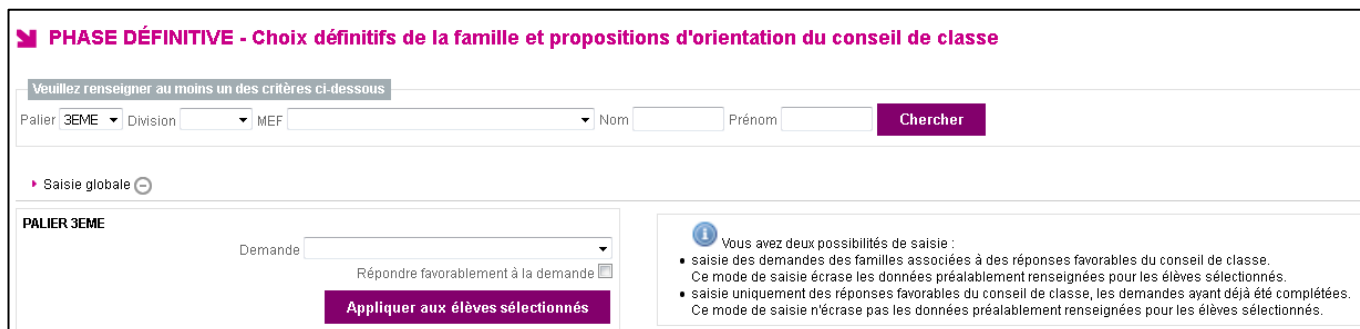
Le report des saisies recopie les informations saisies (voies + spécialités / enseignements de spécialité / famille de métiers) lors de la phase provisoire sur la phase définitive pour tous les élèves n'ayant pas de choix définitifs renseignés (via Siècle Orientation ou le Téléservice Orientation) :

- les **avis favorables** en phase provisoire sont reportés en **réponses positives** pour la phase définitive.
- les **avis réservés** en phase provisoire sont reportés en **réponses positives** pour la phase définitive.
- les **avis défavorables** en phase provisoire sont reportés en **réponses négatives** pour la phase définitive.
- les **recommandations** en phase provisoire sont reportées en **propositions** en phase définitive.
- Pour le palier 2-GT, différentes règles sont appliquées :
- Pour le choix "1re générale", seuls les trois premiers enseignements de spécialité sont reportés.
- Le stage passerelle n'est pas reporté.
- Quand l'intention est un parcours vers la voie professionnelle, le choix définitif reporté est "1re professionnelle" et la précision saisie en phase provisoire n'est pas reportée.
- La recommandation pour la voie professionnelle n'est pas reportée dans les propositions du conseil de classe, les autres recommandations qui la suivent sont reportées en réorganisant leurs rangs.

**Attention, le report des saisies doit être effectué une fois le Téléservice Orientation fermé aux parents. Une fois le report effectué, les propositions du conseil de classe sont disponibles aux représentants sur le Téléservice Orientation qui ne peuvent donc plus renseigner de choix définitifs et sont invités à donner leur accord ou désaccord avec les propositions du conseil de classe. Il est donc impératif de ne pas effectuer cette action avant les conseils de classe.**

### 3 CHOIX DÉFINITIFS / PROPOSITIONS

Si la phase définitive est ouverte, il est possible d'afficher une liste d'élèves en sélectionnant un élément au moins parmi le palier, la division, le MEF, le nom ou le prénom et en cliquant sur **Chercher**.



**PHASE DÉFINITIVE - Choix définitifs de la famille et propositions d'orientation du conseil de classe**

Veuillez renseigner au moins un des critères ci-dessous

Palier  Division  MEF  Nom  Prénom  **Chercher**

▸ Saisie globale

**PALIER 3EME**

Demande  Répondre favorablement à la demande

**Appliquer aux élèves sélectionnés**

**Vous avez deux possibilités de saisie :**

- saisie des demandes des familles associées à des réponses favorables du conseil de classe. Ce mode de saisie écrase les données préalablement renseignées pour les élèves sélectionnés.
- saisie uniquement des réponses favorables du conseil de classe, les demandes ayant déjà été complétées. Ce mode de saisie n'écrase pas les données préalablement renseignées pour les élèves sélectionnés.






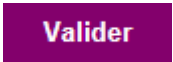
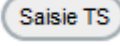


Figure 3 Liste des élèves - Recherche et saisie globale.


<input type="checkbox"/>	Nom Prénom INE	Né(e) le Div.	Intentions de la famille	Avis provisoires du conseil de classe	Choix définitifs de la famille Le: <input type="text"/> Valider	Propositions du conseil de classe Le: <input type="text"/> Valider
<input type="checkbox"/>	Florian 08	30/10/2006 3PMET			1re année de CAP (st. scolaire et apprenti) / fgdgfd 2de professionnelle (st. scolaire et apprenti) / fgdgfdgfdgfd	2de professionnelle / ... 2de générale et technologique ou 2de STHR (Saisie TS) accord par Danièle - 2PRO, 2GT - 22/03/2021
<input type="checkbox"/>	Ethan 08	12/04/2006 3PMET	2de professionnelle (st. scolaire et apprenti) / boulangier pâtissier 20/01/2021 1re année de CAP (st. scolaire et apprenti) / pâtissier boulanger 2de générale et technologique ou 2de STHR	2de professionnelle / spé 2p ... 1re année de CAP / spé csp 2de générale et technologique ou 2de STHR 20/01/2021	2de professionnelle (st. scolaire) / boulangier pâtissier 1re année de CAP (st. scolaire et apprenti) / pâtissier boulanger 2de générale et technologique ou 2de STHR	2de professionnelle / cuisine ... 1re année de CAP / cuisine (Saisie TS) refus par Aurélien - 28/01/2021 Gwenaél n'est pas du même avis - 28/01/2021

Figure 4 Liste des élèves - Résultat.


### 3.1 LISTE DES ELEVES

La liste des élèves permet d'accéder à la saisie des choix définitifs des familles et des propositions du conseil classe. Elle est divisée en sept colonnes :

- La première colonne permet de sélectionner un ensemble d'élèves en les sélectionnant avec la case  /  .
- Dans la colonne "Nom Prénom - INE", les élèves qui ont été identifiés comme ne participant pas à la procédure d'orientation ("Hors procédure") sont indiqués avec l'icône  . Lors du passage de la souris sur l'icône, une infobulle rappelle la signification de l'icône et la raison pour laquelle l'élève ne peut pas suivre l'intégralité de la procédure d'orientation.
- La colonne "Né(e) le - Div." indique la date de naissance et la division de l'élève.
- La colonne "Intentions de la famille" :
  - L'icône  indique que la saisie des intentions a été effectuée par la famille sur le Téléservice Orientation. **Consultez la fiche en lien avec la phase provisoire pour plus de détails.**
- La colonne "Avis provisoires du conseil de classe" :
  - L'icône  indique que la famille n'a pas pris connaissance de l'avis du conseil de classe sur le Téléservice Orientation.
  - L'icône  indique que la famille a pris connaissance de l'avis du conseil de classe sur le Téléservice Orientation.
  - **Consultez la fiche en lien avec la phase provisoire pour plus de détails.**
- La colonne "Choix définitifs de la famille" : il est possible de renseigner une date grâce au calendrier , après sélection des élèves concernés. Il est nécessaire d'enregistrer la date avec le bouton  .
  - L'icône  indique que la saisie des choix définitifs a été effectuée par la famille sur le Téléservice Orientation. Le nom du responsable ayant effectué la saisie est renseigné en dessous de l'icône. **Dans ce cas, il n'est pas possible de modifier les choix définitifs de la famille** depuis ce menu. Il faut utiliser la **Modification des saisies TS**.
- Le colonne "Propositions du conseil de classe" : il est possible de renseigner une date grâce au calendrier , après sélection des élèves concernés. Il est nécessaire d'enregistrer la date avec le bouton  .

- L'icône  indique la réponse de la famille aux propositions du conseil de classe. Tous les représentants peuvent répondre à la proposition. Le premier représentant, celui ayant effectué la saisie des choix définitifs, donne son accord pour une ou plusieurs propositions du conseil de classe, ou son refus avec la totalité. L'autre représentant indique s'il est du même avis ou non que le premier représentant. Un texte en rouge indique que la proposition n'est pas acceptée par un ou plusieurs représentants : dans ce cas, la procédure doit continuer dans la gestion des désaccords.

Les informations affichées dans les colonnes "Intentions de la famille", "Avis provisoire du conseil de classe", "Choix définitifs de la famille" et "Propositions du conseil de classe" sont détaillées dans la *fiche 2 : Suivre la procédure - Accueil et Liste des élèves*.

Pour le palier 2GT, il est possible d'exporter au format excel (xls) , la liste des enseignements de spécialité souhaités. Pour cela, il est nécessaire qu'au minimum une saisie en première générale ait été effectuée.

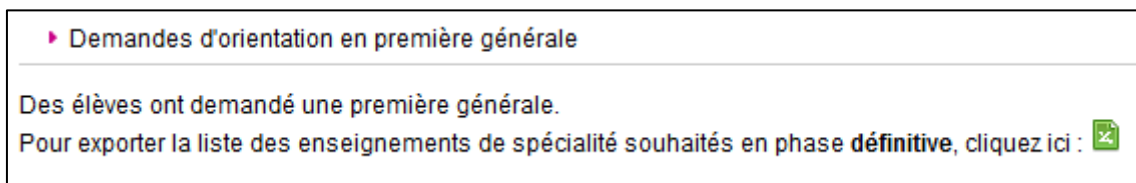




Figure 5 Export de la liste des enseignements de spécialité.

### 3.2 SAISIE GLOBALE

La saisie globale permet de saisir pour un ensemble d'élèves une intention et/ou un avis provisoire du conseil de classe. Ce menu peut être affiché à l'aide du bouton  ou caché avec le bouton .

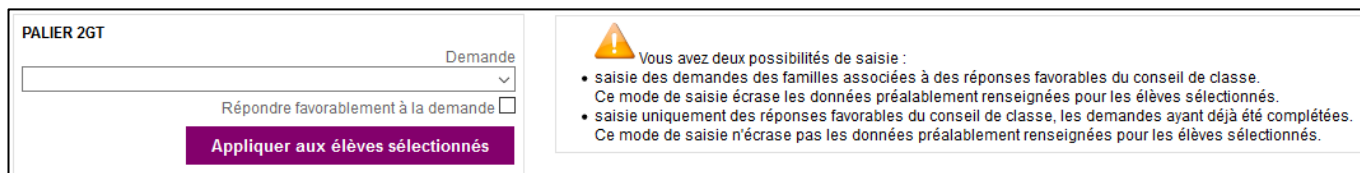
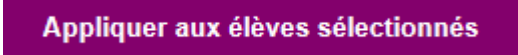




Figure 6 Saisie globale

Pour utiliser la saisie globale, il suffit de choisir les élèves pour lesquels la saisie doit être utilisée en les sélectionnant à l'aide de la case  disponible dans la première colonne de la liste, puis de choisir le mode de saisie :

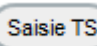
- pour appliquer un choix définitif, il faut choisir dans le menu déroulant "Demande" le choix désiré. Il est possible de répondre positivement à cette demande en cochant la case "Répondre favorablement à la demande". **Attention, ce mode de saisie écrase les données déjà renseignées, même s'il s'agit d'une demande identique : de ce fait, les spécialités ou enseignements de spécialité renseignés sont supprimés.**
- pour répondre favorablement à un choix définitif déjà formulé, le menu déroulant "Demande" doit rester vide. La case "Répondre favorablement à la demande" doit être cochée. Pour chaque élève, la demande de rang 1 obtiendra une proposition positive, les demandes des autres rangs auront une réponse négative. Ce mode de saisie n'écrase pas les données préalablement renseignées.

Le bouton  permet de valider la saisie globale.

Pour les élèves non concernés par une saisie globale, la saisie ou la modification des choix définitifs de la famille et/ou des propositions du conseil de classe est réalisée via le formulaire de saisie des choix définitifs de la famille et des propositions du conseil de classe accessible à l'aide des boutons  / .

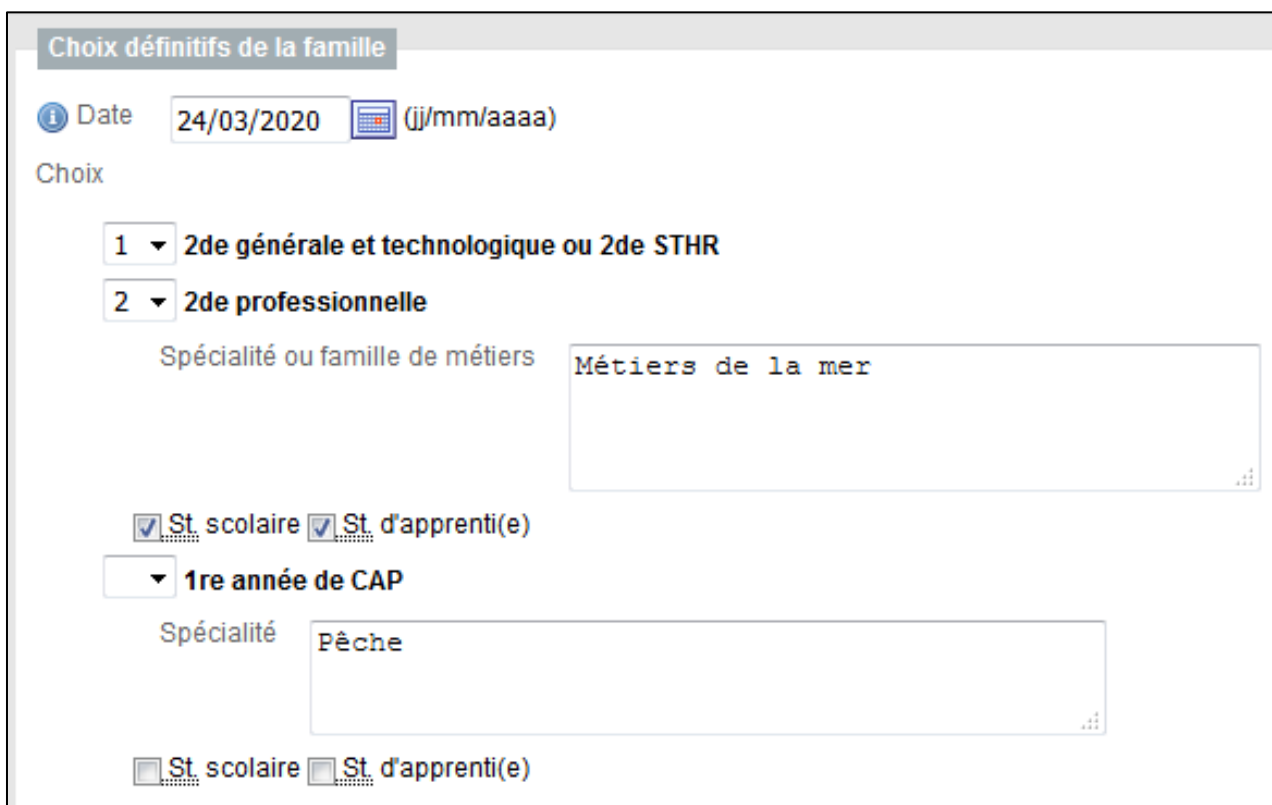
Ce formulaire se présente en deux parties : la partie "Choix définitifs" et la partie "Propositions du conseil de classe". Les choix et propositions diffèrent suivant le palier.

### 3.3 LA PARTIE "CHOIX DEFINITIFS DE LA FAMILLE"

La partie "Choix définitifs de la famille" permet de saisir la demande de la famille lors de la phase provisoire. Dans le cas d'une saisie effectuée sur le Téléservice Orientation, l'information "  effectuée par NOM Prénom" apparaît en haut à droite de la fenêtre, les informations sont figées et ne peuvent pas être modifiées par l'établissement.

Pour rappel, l'affichage des spécialités et familles de métiers est paramétré par les CSAIO dans le module "Préparer la procédure" pour chaque phase et chaque palier. Les captures d'écrans proposées dans la suite de cette documentation prennent en compte un paramétrage affichant toutes les options disponibles.

#### 3.3.1 CHOIX DEFINITIFS DES FAMILLES POUR LE PALIER 3EME



*Figure 7 Formulaire de saisie des choix définitifs de la famille pour le palier 3EME.*

Les familles choisissent et hiérarchisent leurs choix définitifs parmi les voies d'orientation suivantes :

- **2de générale et technologique ou 2de STHR** (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- **2de professionnelle** : la spécialité ou la famille de métiers est à saisir dans un champ libre (si le paramétrage académique a autorisé la saisie). Il est également possible de choisir le statut scolaire et/ou d'apprenti.

- **1re année de CAP** : la spécialité est à saisir dans un champ libre (si le paramétrage académique a autorisé la saisie). Il est également possible de choisir le statut scolaire et/ou d'apprenti.

### 3.3.2 CHOIX DÉFINITIFS DES FAMILLES POUR LE PALIER 2GT

**Choix définitifs de la famille**

Date  (jj/mm/aaaa)

Choix

**1re générale**

1

Ens. de spécialité 1

Ens. de spécialité 2

Ens. de spécialité 3

**1re technologique**

2

Spécialité

3

**1re préparant au BT**

**Un accès à la voie professionnelle**

Spécialité

Spécialité ou famille de métiers

Spécialité

*Figure 8 Formulaire de saisie des choix définitifs de la famille pour le palier 2GT.*

Les familles choisissent et hiérarchisent leurs choix définitifs parmi les voies d'orientation suivantes :

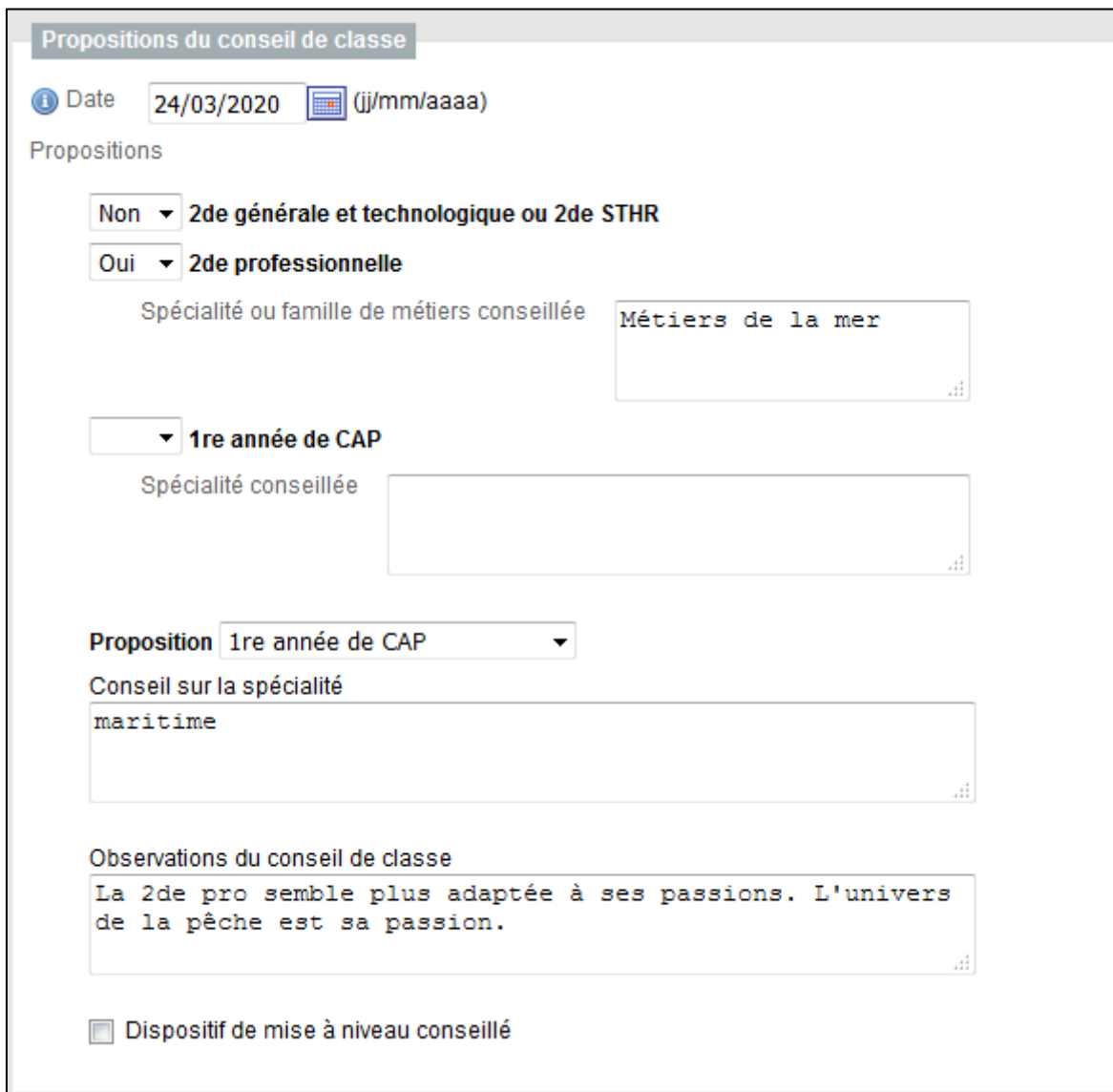
- 1re générale : les enseignements de spécialité peuvent être renseignés ou non. Il n'existe aucune hiérarchie parmi les enseignements de spécialité saisis. Tous les enseignements de spécialité sont proposés en liste déroulante.
- 1re technologique : chaque première technologique peut faire l'objet d'une demande. la liste est composée des 1res STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, ST2S, S2TMD.
- 1re préparant au brevet de technicien "métiers de la musique".
- 1re professionnelle : un champ libre permet de renseigner la spécialité.

- 2de professionnelle : un champ libre permet de renseigner la spécialité ou la famille de métiers.
- CAP : un champ libre permet de renseigner la spécialité.

Attention, pour la saisie des enseignements de spécialité de 1re générale :

- il ne doit pas y avoir de doublons dans les trois enseignements de spécialité.
- il ne doit pas y avoir de trou dans la numérotation des enseignements de spécialité.

### 3.4 LA PARTIE "PROPOSITIONS DU CONSEIL DE CLASSE"




The screenshot shows a web form titled "Propositions du conseil de classe". At the top, there is a date field set to "24/03/2020" with a calendar icon and a format "(jj/mm/aaaa)". Below this, the section "Propositions" contains two radio buttons: "Non" (selected) for "2de générale et technologique ou 2de STHR" and "Oui" for "2de professionnelle". Under the "Oui" option, there is a text field for "Spécialité ou famille de métiers conseillée" containing "Métiers de la mer". Below that, there is a dropdown menu for "1re année de CAP" with a "Spécialité conseillée" text field. The "Proposition" dropdown is also set to "1re année de CAP". The "Conseil sur la spécialité" text field contains "maritime". The "Observations du conseil de classe" text field contains "La 2de pro semble plus adaptée à ses passions. L'univers de la pêche est sa passion." At the bottom, there is a checkbox for "Dispositif de mise à niveau conseillé" which is currently unchecked.

Figure 9 Propositions du conseil de classe pour le palier 3EME.



**Propositions du conseil de classe**

Date   (jj/mm/aaaa)

Propositions

**1re générale**

**1re générale**

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité

**1re technologique**

**1re STAV**

**1re STD2A**

**1re STHR**

**1re STI2D**

**1re STL**

Spécialité conseillée

**1re STMG**

**1re ST2S**

**1re S2TMD**

**1re préparant au BT**

**1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»**

**Proposition(s)**

1-  Spécialité

2-  Spécialité

3-  Spécialité

Dispositif de mise à niveau conseillé

**Avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle**  
Si non, motivation de l'avis

**Observations du conseil de classe**

Élève passionné qui sera plus à sa place dans une  
filière technologique qu'en 1re générale.

Figure 10 Propositions du conseil de classe palier 2GT.

L'ordonnancement des propositions du conseil de classe est identique à celui de la demande de la famille.

Voici les règles de réponse du conseil de classe aux choix définitifs des familles :

- Pour chaque choix de la famille, le conseil de classe doit émettre obligatoirement une proposition 'Oui' ou 'Non'.
- Le conseil de classe peut, même s'il répond positivement à un des choix de la famille, proposer une voie non demandée par la famille (jusqu'à trois propositions possibles pour le palier 2GT).
- Si le conseil de classe répond négativement à toutes les demandes de la famille, il doit obligatoirement proposer une voie non demandée par la famille.
- Dans le cas où la famille demande toutes les voies d'orientation possibles, le conseil de classe se doit de répondre positivement à au moins une des demandes.

Les champs "Spécialité ou famille de métiers conseillée" (palier 3EME), "Spécialité conseillée" (palier 3EME), "Conseil sur la spécialité" (palier 3EME), "Spécialité conseillée" (palier 2GT pour la 1re STL), "Spécialité" (palier 2GT pour les propositions), "motivations de l'avis" (palier 2GT) permettent au conseil de classe de s'exprimer sur ses choix. Ces informations sont reprises dans la fiche de dialogue ou sur le Téléservice Orientation.

Pour le palier 2GT,

- Le conseil de classe peut émettre des recommandations relatives aux enseignements de spécialité s'il répond 'Oui' au choix de la famille en 1re générale.
- Le conseil de classe ne peut pas proposer d'accès à la voie professionnelle en phase définitive.
- Il est possible de recommander un dispositif de mise à niveau en cochant la case correspondante et en ajoutant la voie concernée dans le menu déroulant.

A l'issue de la phase définitive, il faut obligatoirement une réponse "Oui" à une demande de la famille ou une proposition.

Dans le cas d'une modification de la proposition du conseil de classe après la réponse de la famille, il est impératif que la réponse soit saisie à nouveau. Le message "Si vous validez cet écran, vous devrez ressaisir la réponse de la famille" est affiché en bas de l'écran.



**Ne pas oublier de valider après chaque saisie**

## 4 MODIFICATION DES SAISIES TS

---

La modification des saisies TS fonctionne comme pour la phase provisoire. Pour plus de détails, consultez la fiche de la phase provisoire.

## 5 SAISIE DES RÉPONSES DES FAMILLES

---

La saisie des réponses des familles permet, dans le cas où les représentants n'utilisent pas le Téléservice Orientation, d'indiquer si la totalité des représentants est en accord avec au moins une proposition du conseil de classe ou en désaccord avec la totalité des propositions.


Pour afficher la liste des élèves, au moins un critère doit être renseigné parmi le palier, la division, le MEF, une partie du nom ou du prénom de l'élève.

Il est possible de saisir en masse la réponse des familles en cochant les élèves et en choisissant dans la partie "Saisie globale" la réponse à apporter.

<input type="checkbox"/>	Nom Prénom INE	Né(e) le Date	Proposition du conseil de classe	Réponse de la famille Le 06/04/2021	
<input type="checkbox"/>	0c Léa	18/08/2005 2 2	1re générale	Accord	Ludovic accepte les propositions du conseil de classe : 1G - 22/03/2021 Nathalie est du même avis que BRANCOUART - 22/03/2021
<input type="checkbox"/>	09i Tanguy	06/05/2005 2 1	1re STAV	Accord	Ludovic accepte les propositions du conseil de classe : 1STAV - 22/03/2021 Michelle n'est pas du même avis que BRICOUT - 22/03/2021
<input type="checkbox"/>	0c Yanis	20/11/2005 2 1	1re générale	Accord	Yanis accepte les propositions du conseil de classe : 1G, 1S2TMD, 1STMG, 1STAV - 22/03/2021 Audrey est du même avis que Yanis - 22/03/2021
<input type="checkbox"/>	09 Clara	29/08/2005 2 3	1re STL	Désaccord	Cédric refuse toutes les propositions du conseil de classe - 22/03/2021 Laetitia est du même avis que Cédric - 22/03/2021
<input type="checkbox"/>	08 Océane	28/12/2005 2 2	Voie professionnelle	Accord	
<input type="checkbox"/>	09 . Baptiste	08/07/2005 2 5	1re STL		

Figure 11 Saisie des réponses des familles.

La liste est composée de plusieurs colonnes :

- La case à cocher permettant de choisir les élèves pour lesquels la saisie globale de la réponse est utilisée. Seuls les élèves sans réponse ou ayant une réponse saisie par l'établissement sur Siècle Orientation peuvent être cochés.
- Le nom, le prénom et l'INE de l'élève.
- La date de naissance et la division de l'élève.
- La proposition du conseil de classe : un fond vert indique que la proposition correspond aux choix définitifs des représentants, un fond rouge que la proposition ne correspond pas.
- La réponse de la famille : un menu déroulant est disponible si la réponse n'a pas été apportée par la famille via le TSO. Il est possible d'indiquer l'accord des représentants pour au moins une proposition ou le désaccord pour toutes les propositions.
- Dans le cas d'une saisie TS de la réponse de la famille, l'icône  est précédée de la réponse des représentants. Un texte en rouge indique qu'au moins un représentant n'est pas de l'avis du conseil de classe. La procédure continue via la gestion des désaccords.

A des fins techniques, la décision d'orientation est partagée à Affelnet Lycée dès lors que le premier représentant accepte la proposition du conseil de classe. De cette façon, la décision d'orientation existe même si l'intégralité des représentants n'utilise pas le Téléservice pour renseigner son accord ou son refus. Cependant, la décision d'orientation n'est réelle qu'à partir du moment où tous les représentants ont donné leur accord.